



IRJS

publié le 18/12/2013 - mis à jour le 13/04/2019

Présentation de la section IRJS du collège



-Présentation de l'institution IRJS

La section IRJS du collège met les jeunes et leurs familles au centre du dispositif d'accompagnement scolaire et dans la vie quotidienne. Selon les besoins de l'enfant, le but est de développer ses compétences (intellectuelles, manuelles, motrices, sociales et professionnelles) et de favoriser son intégration en milieu ordinaire.

L'Institut Régional des Jeunes Sourds de Poitiers est une institution dont les origines remontent à 1837. Il fait désormais partie de l'APSA : Association pour la Promotion des personnes Sourdes, Aveugles et sourdes-aveugles.

-Le personnel

Mme BOUEROUX Marion

Mme BONIS Gaëlle

Mme BOUTIN-LAMBERT Marie-Sophie

Mme CAILLET Maude

Mme INGRAND Fabienne

Mme PETREAU Michelle

Mme RABY Marie-Agnès

Mme THIBAUT Claire

-Le site internet de la section de Poitiers

[Cliquez ici](#)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.